

A red MVR train is seen from a rear perspective, traveling through a stone tunnel. The train has 'MVR' and 'Chablais' written on its back. In the distance, a cable car is visible through the tunnel opening. The tunnel walls are made of rough-hewn stone, and there are yellow and black striped safety signs on the right side. The overall scene is brightly lit, suggesting a sunny day outside.

Rapport
de gestion

2024

En quelques chiffres



Sommaire

Partie générale

- 03** Le message du président et du directeur général
- 05** Événements marquants en 2024 pour MOB et MVR
- 06** Conseil d'administration
- 07** Direction
- 08-10** Infrastructure
- 11-12** Matériel roulant
- 13-14** Voyageurs

Partie financière

- 16** Introduction
- 17** Bilan
- 18** Compte de résultat
- 19** Emploi du résultat
- 20** Tableau de financement
- 21-25** Annexe aux comptes
- 26-27** Autres informations
- 28** Tableau des immobilisations par secteur
- 29** Compte des investissements par secteur
- 30-31** Rapport de l'organe de révision

Le message du président et du directeur général

Chères actionnaires, chers actionnaires,

Fort d'une discipline financière très stricte, MVR poursuit sa politique d'assainissement financier lancé il y a une dizaine d'années. Cette politique s'accompagne d'une stratégie visant à développer nos recettes, réduire nos coûts d'exploitation, optimiser nos investissements et moderniser notre outil industriel. Elle incarne éloquemment notre quête d'excellence, afin de satisfaire nos clients quels qu'ils soient: voyageurs pendulaires, touristes, entreprises et collectivités locales.

Fort d'un équilibre financier retrouvé, MVR peut ainsi lancer son grand projet de rénovation de la ligne des Rochers-de-Naye et de ses installations. Année après année, la ligne accueille systématiquement plus de 100'000 clients à son sommet. Afin de répondre à ce développement constant, il conviendra d'être pertinent et innovant. Matériel roulant, infrastructures, installations sommitales: tout doit être repensé! Une occasion unique de singulariser cette ligne pour en augmenter d'autant son attrait.

Ce grand chantier sera également l'occasion pour notre société de jouer un rôle prépondérant dans l'urgence environnementale. Cette dernière nous oblige envers la planète et les générations futures. Le train, mode de transport bas carbone, est par ailleurs l'une des principales réponses à la crise climatique. Ce n'est pas une mode. Le dérèglement climatique et ses effets vont bouleverser nos habitudes.

Le dérèglement climatique et ses effets vont bouleverser nos habitudes.

Ainsi, MVR a décidé de changer son matériel roulant sur la ligne des Rochers-de-Naye en abandonnant le choix d'origine, un train à 900 volts, contre une nouvelle génération de trains à 1500 volts. Moins gourmand en énergie, cette composition unique présentera encore l'avantage

d'entièrement récupérer l'énergie produite à la descente. Judicieux, ce choix s'intègre dans notre politique générale, tournée vers la satisfaction des attentes comme des besoins des clients. Notre chantier passera ainsi par la continuité entre les différentes offres en s'appuyant sur la ponctualité des trains au départ et à l'arrivée, une information voyageur de qualité en toutes circonstances et, bien sûr, la sécurité ferroviaire, aujourd'hui complétée par la sécurité sanitaire dans nos restaurants notamment.



François Margot, président
Georges Oberson, directeur général



Événements marquants en 2024 pour MOB et MVR

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements, notamment:



Mise en service complète des 4 rames GPX suite à l'acquisition des voitures à plancher bas (LHand).



Création des entités « Gestion opérationnelle des ressources » (GOP) et « Planification ».

Démarrage des travaux sur les ouvrages d'art pour le programme des Rochers-de-Naye.



Renouvellement de la voie du tunnel de Jaman de la ligne MOB.

Assainissement du viaduc de la baie de Clarens sur la ligne MVR-Pléiades.

Nouvel outil de gestion des absences.

Réel succès de la fête du personnel 2024.



Création d'un agenda annuel des événements du personnel.



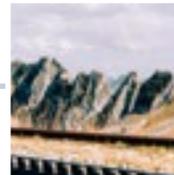
Audit OFT en septembre.

Création de bureaux dans la gare de Zweisimmen.

Création de deux nouvelles sous-stations (Boden et Les Cases).

Développement d'un outil de gestion des budgets d'exploitation.

Formalisation et validation de l'organisation cybersécurité.



Réception et mise en service des wagons plats à crémaillères X787-8 et les ballastières X790.



Sensibilisation des collaborateurs-rices à la cybersécurité en présentiel.



Commandes de 4 locomotives 8500 pour l'ETF, 2 locomotives 8600 pour le GI, 6 locotracteurs pour la maintenance des installations ferroviaires, un chasse-neige pour MOB et MVR-P et des wagons modulaires pour les lignes MVR-Naye et MVR-Pléiades.

Dépôt de la demande OITRV pour l'acquisition des futures automotrices 400 pour la ligne MVR-Naye.

Zedas totalement opérationnel et connecté à BC.

Organes de la société

Conseil d'administration



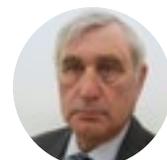
M. François Margot (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Président** depuis 2010, échéance mandat 2025 | Membre de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Épargne Riviera, Riviera Finance SA, Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA et Montreux-Vevey Tourisme (président).



M. Alexandre Gauthier-Jaques (1969) | Administrateur indépendant | **Membre** depuis 2011 | **Vice-Président** depuis 2019, échéance mandat 2026 | Doctorat ès Sciences (PhD) de l'Université de Lausanne, Expertise financière, de gestion des risques et de direction d'entreprise | **Administrateur auprès de:** Riviera Finance SA



M. Florian Chiaradia (1987) | Conseiller municipal à Montreux, collaborateur de la fondation Plateforme 10 | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. Membre de: GRBV, Bibliosuisse. Association vaudoise des archivistes, Pro Aventico, Société du Musée de Montreux, Patrimoine suisse, Service d'aide familiale, Pro Vélo Riviera et Rail Club Riviera | **Administrateur auprès de:** Chemin de Fer Territet-Mont-Fleuri SA (président), CICG, Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Holdigaz SA, SIGE, Service des Eaux du Maralloy et VMCV SA.



M. Vincent Krayenbühl (1953) | Ancien directeur général de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud, ingénieur civil EPFL, master of science Massachusetts Institute of Technology, licence HEC Lausanne | **Membre** depuis 2019, échéance mandat 2024 | Représentant de l'État de Vaud.



M. Yvan Luccarini (1970) | Syndic de la ville de Vevey | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. **Mandats:** Association de Communes Sécurité Riviera, Conférence des syndicats du district Riviera-Pays-d'Enhaut, Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Lac, Commission d'estimation fiscale des immeubles, Groupe des villes de l'UCV | **Administrateur auprès de:** Holdigaz SA. Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA, Energiapro, Société des Entrepôts de Vevey. Conseils: Fondation des Arts et spectacles, Fondation Vevey Ville d'Images, Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen.



M. Christoph Sturny (1973) | Directeur de Montreux-Vevey Tourisme | **Membre** depuis 2022, échéance mandat 2025. Membre de conseils dans la région Montreux Riviera dans des domaines liés au tourisme | **Administrateur auprès de:** Président de SCIB Switzerland Convention & Incentive Bureau. Membre du Comité de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique. Membre du Comité Directeur de Vaud Promotion. Président de l'ADOTV, Association des Directrices et Directeur d'Office du Tourisme Vaudois.

DIRECTEUR
Oberson Georges
depuis 01.03.2011

SECRÉTAIRE HORS CONSEIL
Alain Jeanmonod
depuis 01.01.2021

ORGANE DE RÉVISION
Mazars SA, Lausanne,
depuis 22.06.2018

NOMBRE DE SÉANCES: 4 séances du Conseil d'administration
RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: CHF 22'700.-
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR):
CHF 1'896'952.-

Direction

Directeur général
Georges Oberson

Qualité, Sécurité,
Environnement (QSE)
Cédric Giller



MATÉRIEL ROULANT

Timothée Leuthold
Michel Sauteur

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Walther
Jean-Daniel Moreillon

INFRASTRUCTURE

Yves Pittet
Amine Hram

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE JURIDIQUE

Alain Jeanmonod

VOYAGEURS

Nicolas Zürcher
Jérôme Schneider

VENTE ET MARKETING

Frédéric Delachaux

FINANCE

Alexandre Vautier
Kushtrim Sejdija

MOB

Compagnie du Chemin
de fer Montreux
Oberland bernois

MVR

Transports
Montreux – Vevey – Riviera

VSA

Voyages et Services
Automobiles MOB

GPMG

Garage-Parc
Montreux Gare

RailTech

Centre romand
d'entretien des bogies

Assemblée générale MVR

Les actionnaires de notre société et leurs représentants se sont réunis le 6 juin 2024 à la salle communale de St-Légier à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire. Notre Président, François Margot, s'est réjoui des excellents résultats de l'exercice marqués par un important bénéfice d'exploitation, une hausse du transport de voyageurs et une dynamique d'investissement soutenue. Il a également souligné la confiance renouvelée des autorités publiques qui assurent le financement de la Compagnie. Il a de plus profité de cette rencontre pour féliciter et remercier Georges Oberson, Directeur général, pour son leadership et sa capacité à fédérer une équipe de direction de sept membres. Sans leur engagement sans faille, les résultats présentés ne refléteraient pas l'excellence qui leur est aujourd'hui attribuée. Il a également rendu hommage à l'investissement quotidien de l'ensemble des

collaborateurs et collaboratrices. À son tour, Georges Oberson a mis en avant les performances exceptionnelles de l'année 2023, notamment le record absolu du nombre d'arrivées au sommet des Rochers-de-Naye. Il a ensuite présenté le projet du Viaduc de la Baie de Clarens, le plus ambitieux et complexe jamais réalisé par la société. Poursuivant dans cet énoncé de futurs grands chantiers, il a introduit le futur projet des Rochers-de-Naye qui constituera un nouveau défi d'envergure pour les années à venir.

Lors de cette Assemblée générale furent présents 58 actionnaires représentant 459'613 actions nominatives de CHF 10.-. Celles-ci correspondaient au même nombre de voix, établissant ainsi la majorité absolue à 232'251 voix et la majorité qualifiée des deux tiers à 309'667 voix, soit 80,8% du capital-actions de CHF 5'750'000.



mm

Infrastructure

L'ORGANISATION

L'organisation du Domaine Infrastructure a connu un changement majeur avec la création du département I-GA, GA pour Gestion des Actifs, qui a vu le jour le 1^{er} septembre 2024. Ce quatrième département aura en charge différentes tâches, principalement:

- la gestion des actifs, avec la responsabilité des rapports sur l'état du réseau selon RTE 29900;
- la rédaction et le pilotage des concepts de ligne;
- la rédaction et le pilotage des chartes et profils d'exigence pour tous les projets;
- la documentation des standards de l'infrastructure.

Ce nouveau département jouera ainsi un rôle central dans la gestion de nos installations ferroviaires en définissant de manière claire les objectifs pour toutes nos installations, et ceci dans le respect du «life cycle cost» et du développement de notre réseau.

LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

Dans un esprit d'une collaboration soutenue, l'avancement et le bon fonctionnement de l'Infrastructure ont été le fruit de la pleine contribution de tous les départements du domaine. Au niveau du département de l'**Exploitation**, la desserte du centre d'exploitation de Montreux en continu (24h/24) nous a permis d'accentuer la mise à disposition de nos installations. Le département des **Opérations** a vu se réaliser bon nombre de travaux de maintenances préventifs, correctifs et de prolongation de durée de vie des installations. Par ailleurs, une attention toute particulière a été portée aux travaux forestiers et aux inspections des appareils de voie afin d'améliorer la disponibilité et la sécurité du réseau.

Au niveau **organisationnel**, le déploiement de la GMAO s'est poursuivi comme prévu. De plus, dans le cadre de la nouvelle convention de prestations, un service de piquet voie ferrée est en cours de préparation pour une mise en place début 2026.

Pour le département des **Projets**, les études et travaux menés en 2024 ont atteint des dépenses d'investissement de 29 MCHF.

Sur la ligne des Pléiades, le chantier complexe du viaduc de la Baye-de-Clarens, démarré en 2023, s'est poursuivi de manière intensive en 2024 avec ses étapes clefs jusqu'à la mise en service de l'ouvrage final en novembre 2024. L'assainissement complet de ce viaduc permet désormais de pérenniser à long terme la liaison entre le réseau MOB et le réseau MVR. Des travaux de finitions et d'aménagements seront encore réalisés durant le premier trimestre 2025.

Sur la ligne des Rochers-de-Naye, dans la perspective du futur matériel roulant (série 400), d'importants travaux d'assainissement des murs de soutènement ont démarré. C'est ainsi que plusieurs murs ont été remis en état et que ce vaste chantier pourra se poursuivre durant les trois prochaines années. Sur le tronçon Paccot – Rochers-de-Naye, marqué par des problèmes de givre récurrents, un système de dégivrage de la ligne de contact a été mis en place. Jusque-là, la situation était résolue mécaniquement et impliquait un travail acharné des équipes d'ouverture de la ligne. Les travaux ont eu lieu entre juillet et décembre 2024. Le système est en service depuis fin 2024, permettant ainsi de faciliter grandement l'ouverture de ligne. Pour finir, 6 appareils de voie, datant de la construction de la ligne, ont été renouvelés.

Pour la **Gestion des Actifs**, différents travaux ont également été réalisés. Nous en retiendrons la création du département I-GA au 1^{er} septembre 2024 ainsi que l'actualisation du concept de ligne des Rochers-de-Naye, en vue de l'offre définitive pour la convention de prestations 2025-2028.

La création du nouveau département I-GA voué à jouer un rôle central.

>>



NOS PROCHAINS DÉFIS

Notre convention de prestations Infrastructure 2025-2028 nous met désormais en face de nouveaux défis. Nous devons ainsi passer du concept à l'opérationnel au plus vite permettant une mise en œuvre de nos objectifs dont les axes principaux sont :

- le démarrage et la poursuite de tous les projets du programme Rochers-de-Naye afin de préparer les infrastructures à l'arrivée des futures automotrices 400;
- le démarrage et la réalisation du chantier de la gare de Vevey, prévu sur une période de trois ans, avec un cluster de 7 semaines en 2026;
- la révision des procédures et la standardisation de la maintenance sur les installations;
- l'engagement du personnel nécessaire au renforcement de nos équipes.

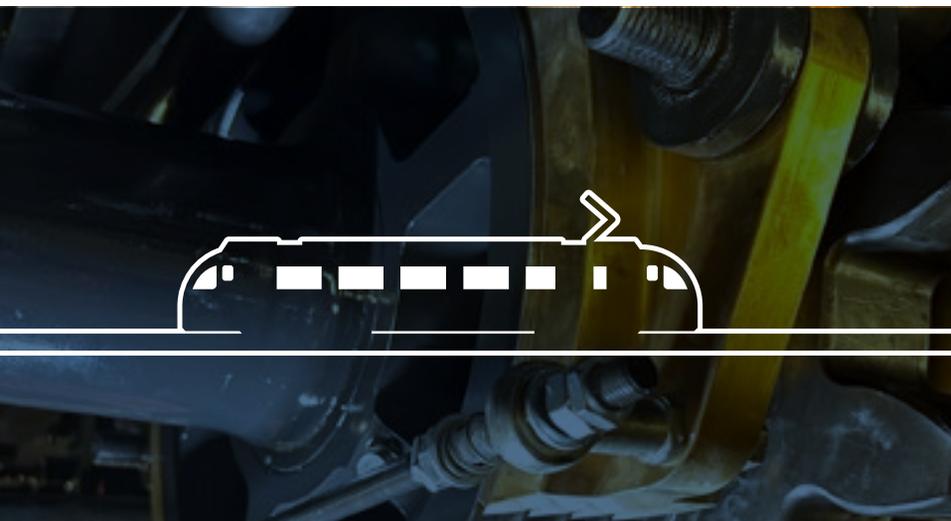
Yves Pittet,
responsable Infrastructure,
membre de la Direction



13%

7 appareils de voie
renouvelés, ce qui représente
près de 13 % du nombre total





Matériel roulant

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE DÉBUT DE RENOUELEMENT D'ENVERGURE

2024 voit s'affiner les cahiers des charges tant du futur matériel roulant pour la ligne de Naye que celui des centres de maintenance nécessaires à l'entretien des véhicules. Le renouvellement d'un chemin de fer de montagne à crémaillère en 800 mm d'écartement est un challenge en soi. Que ce soit en termes de technicité, mise à niveau des normes sécuritaires, LHand et la prise de poids massive, nos équipes redoublent de motivation et d'abnégation avec le constructeur pour définir les nouvelles rames. Fortes d'une ambition d'expansion d'exploitation avec un potentiel de tripler le nombre des arrivées au sommet, les rames à trois éléments seront trop longues pour notre dépôt historique de Glion.

Un nouveau centre de maintenance est donc nécessaire. Les premières phases de projets sont en cours et permettent d'établir la création d'un premier bâtiment à Montreux. Ce bâtiment s'inscrit comme première étape dans le développement de la gare de Montreux et les futurs projets. Prévue pour mi-2028 son ouverture coïncidera avec l'arrivée et la mise en service des nouvelles rames 400.

Le renouvellement d'un chemin de fer de montagne à crémaillère est un challenge en soi.

En parallèle, la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades devrait voir son dépôt historique mis aux normes. L'installation vieillissante ne répond plus aux normes sécuritaires et besoins en termes de maintenance modulaire. Le bâtiment étant classé, une démarche architecturale a été initiée en 2024 avec le bureau Rapin Saiz Architectes et avec les autorités communales et cantonales. Les prochaines étapes seront de chiffrer les coûts globaux et de poser la demande de financement.

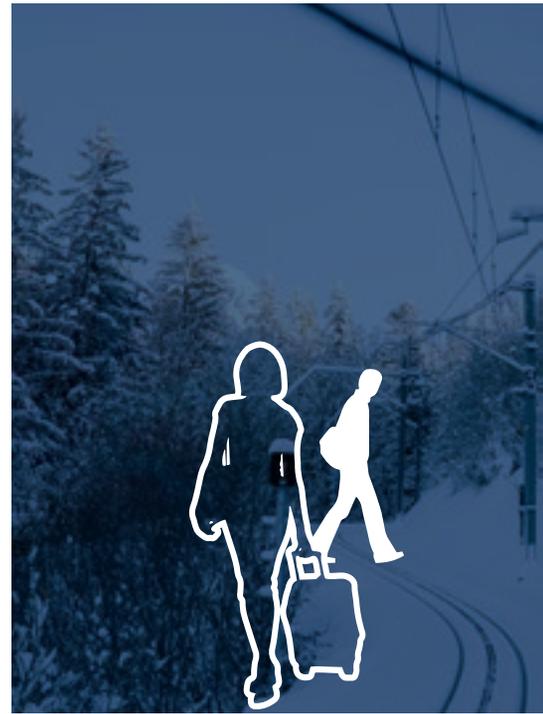
La flotte de l'Infrastructure voit sa stratégie s'opérationnaliser avec l'acquisition de 10 nouveaux wagons modulaires crémaillères pour les écartements métriques et 800 mm. Commandés auprès du constructeur reconnu Steck AG, ils seront progressivement livrés dès 2027. De plus en redondance du chasse-neige

X464 et optimisation pour l'ouverture du haut de la ligne Blonay-Les Pléiades, une nouvelle étrave avec soufflerie et crémaillère a été commandée chez Zaugg.

La révision des bogies de la flotte des 7500 / GTW exploitée sur la ligne Vevey-les Pléiades a débuté avec l'entreprise Stadler. Un alignement précis avec le constructeur a été nécessaire provoquant un retard sur les premiers lots. Dernière action de ce type avec une entreprise tierce, à terme les bogies crémaillères seront également révisés chez RailTech.

Timothée Leuthold,
responsable Matériel roulant,
membre de la Direction





Voyageurs

Le 15 décembre 2024 aura connu un changement d'horaire parmi les plus impactants mis en œuvre en Suisse depuis vingt ans. Cette année fut ainsi celle d'une préparation très intense liée aux nombreuses modifications concernant les lignes CFF et, bien évidemment, par effet domino, à nos propres horaires et à ceux des autres entreprises de transports publics de la Suisse occidentale dans son ensemble. Les nœuds de correspondances de Montreux et Vevey ainsi que, dans une moindre mesure, ceux de Montbovon et Château-d'Œx furent les principales sources d'adaptations auxquelles le MOB et MVR ont dû faire face. Afin d'assurer pleinement notre rôle de partenaire dans une chaîne de transport cohérente et aussi fluide que possible, le nouvel horaire a été adapté en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), avec les compagnies CFF, BLS et TPF ainsi que les établissements scolaires des différentes communes concernées. À noter que la partie bernoise de la ligne MOB n'a pas connu de répercussion suite à ce changement d'horaire.

Tout changement induit généralement des nouveautés. Celles-ci touchent principalement les correspondances et la cadence, pour une meilleure desserte:

- L'introduction de relations supplémentaires sur la ligne CFF RE33 Annemasse – Lausanne – St-Maurice/Martigny a permis d'offrir de nouvelles correspondances en direction du Valais depuis Montreux et Vevey;
- Sur la ligne R35, entre Vevey et Blonay, le nouvel horaire a permis une cadence régulière des trains toutes les demi-heures en soirée;
- La ligne R37 des Rochers-de-Naye bénéficie de meilleures correspondances à Montreux avec les lignes GPX et R30/PE30 du MOB, ainsi que des correspondances immédiates sur la ligne R3 du RER Vaud.

D'autres éléments ont ponctué le département Voyageurs durant cette année 2024, qui ont permis diverses améliorations au bénéfice de notre clientèle. Il s'est agi ainsi,

Nicolas Zurcher,
responsable Voyageurs,
membre de la Direction

Le changement d'horaire est l'un des plus majeurs en Suisse depuis 20 ans.



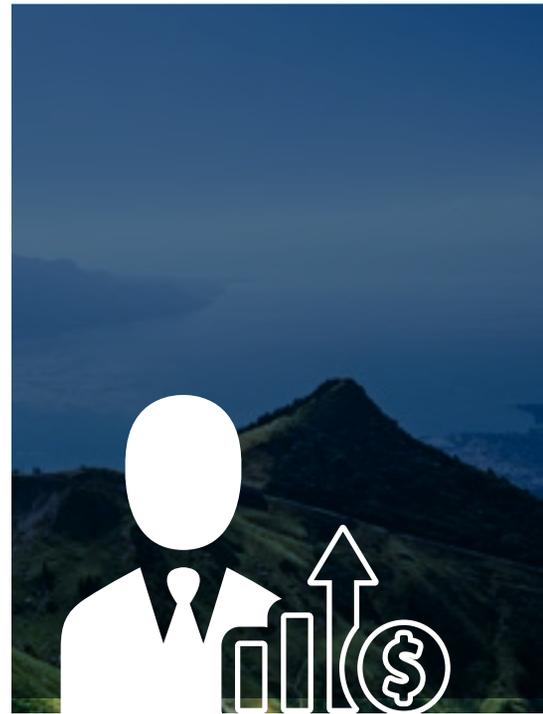
au mois de mars, de la mise en service sur les quais d'une nouvelle version d'informations aux voyageurs (IV 2.0) sous la forme de bornes et de moniteurs. De plus, dans le but d'une totale conformité avec le concept Lhand (mis en place au 01.01.2014), des mesures provisoires ont été réalisées afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de voyager sans entrave sur nos lignes MOB et MVR, ceci en attendant que des infrastructures Lhand soient réalisées dans toutes nos gares et haltes. À noter qu'à ce jour il est possible de voyager en fauteuil roulant sur toutes nos lignes, à part sur la ligne des Rochers-de-Naye. Et finalement, l'arrivée de Mecadrive, un nouvel outil informatique (sur tablette) pour nos mécaniciens, permet désormais au personnel roulant de consulter en temps réel les horaires et le tableau des parcours.

Les Transports Montreux-Vevey Riviera ont mis à profit cette année 2024 sous le signe d'une belle progression, à commencer par un nouveau record pour les recettes qui s'approchent de 8.3 MCHF, ce qui représente une belle percée même en la pondérant par l'augmentation tarifaire. Du côté des Pléiades, les narcisses et les temps neigeux de fin d'année particulièrement propices au ski ont été certainement les artisans principaux de la nette amélioration des arrivées au sommet. Il n'en fut toutefois pas de même pour les Rochers-de-Naye qui ont vu leur fréquentation baisser au vu d'une mauvaise météo (juin-septembre-octobre), ainsi que la fermeture de la ligne à Noël due aux conditions extrêmes du moment. Sur la ligne Les Avants-Sonloup, la réfection du funiculaire s'est achevée durant cette même année. Et que serait une belle année sans un beau Noël? À l'occasion de l'événement de la Maison du Père Noël, un nouveau concept de gestion des flux a été mis en place à la gare de Montreux, avec grand succès. Un cadeau qui ne refuse pas...

+13%

Augmentation de voyageurs
entre 2023 et 2024





Partie financière

Introduction

Après avoir culminé à des sommets en 2023, l'année 2024 invite à redescendre avec prudence. Si l'exercice témoigne d'une bonne maîtrise budgétaire, les défis qui se dessinent à l'horizon exigent une vigilance accrue face à des enjeux majeurs.

EXPLOITATION 2024

Les recettes de transport s'élèvent à 8'370 KCHF (8'196 KCHF en 2023), en hausse de 2,1%. Cette progression résulte des augmentations tarifaires de 3,7% appliquées au niveau suisse lors du changement d'horaire 2024. Nos recettes ont ainsi consolidé leur position au-dessus des 8 millions, seuil franchi pour la première fois en 2023. Cependant, le record d'affluence au sommet des Rochers-de-Naye n'a pas été renouvelé en 2024.

Les recettes de location de véhicules atteignent 3'574 KCHF (2'856 KCHF en 2023), soit une augmentation de 17%. Cette croissance s'explique par l'extension de la ligne régionale MOB Montreux-Les Avants jusqu'à Château-d'Œx, assurée par les automotrices 7500 MVR.

Les coûts de maintenance des véhicules s'élèvent à 2'535 KCHF (1'657 KCHF en 2023), en hausse en raison entre autres de la campagne de révision des bogies des rames 300 de la ligne de Naye, lancée en 2024 pour garantir la sécurité de l'exploitation.

Les coûts d'électricité enregistrent une augmentation significative de 683 KCHF (+103%), principalement due à l'augmentation des prix du kWh sur le marché. Cette hausse pèse sur les taux de couverture de nos lignes.

L'effort d'amortissement des installations et bâtiments au sommet des Rochers-de-Naye est maintenu à 576 KCHF (582 KCHF en 2023). Bien que ces amortissements impactent les résultats de la ligne de Naye, ils restent essentiels pour préparer les futurs projets d'investissement sur cette ligne.

Le service de catering à bord du GoldenPass Express entre Montreux et Interlaken connaît un franc succès, avec un chiffre d'affaires de 1'541 KCHF (1'062 KCHF en 2023), en progression de 45%. Les coûts non couverts sont pris en charge par le MOB. En revanche, les autres activités du secteur Restauration, notamment les restaurants des Rochers-de-Naye, des Pléiades et le Quai 10 à Montreux, sous-traités, affichent une perte de 543 KCHF (564 KCHF en 2023). Outre des résul-

tats décevants, la qualité a été un point faible en 2024. Des mesures ont été entreprises en 2025.

INVESTISSEMENTS

En 2024, les investissements ont été importants. Ils ont permis de porter aux immobilisations 19.8 millions de CHF (16.2 millions de CHF en 2023).

Les principales activations sont:

- Tronçon Montreux-Naye:
 - 2'359 KCHF rempl. 8 appareils de voie
 - 1'380 KCHF rempl. voie Montreux-Tremblex.
 - 1'000 KCHF inst. de dégivrage ligne contact
 - 652 KCHF prolongation durée de vie ponts
- Tronçon Vevey-Pléiades:
 - 9'700 KCHF assain. viaduc Baye-de-Clarens
 - 1'194 KCHF rempl. voie Clies
 - 595 KCHF installation de sécurité
 - 541 KCHF rempl. voie km 7.3 à 7.6 (BC)
 - 487 KCHF sous-station Chevalleyres

RÉSULTAT MVR

Les résultats par secteur d'activité se répartissent ainsi:

- **Transport régional de voyageurs (TRV):** résultat positif de 250 KCHF (974 KCHF en 2023)
- **Transport touristique:** résultat positif de 191 KCHF (308 KCHF en 2023)
- **Activités non-indemnisés (dont gastronomie):** perte de -434 KCHF (-434 KCHF à 2023).
- **Infrastructure:** perte de -324 KCHF (177 KCHF en 2023)
- **Immobilier:** bénéfice de 50 KCHF (39 KCHF en 2023).

Le résultat global de **MVR** affiche une perte de -267 KCHF (1'063 KCHF en 2023). Après affectation aux réserves pour pertes futures, proposées par le Conseil d'Administration, la perte s'établira à -237 KCHF (bénéfice de 237 KCHF en 2023).

Alexandre Vautier,
responsable Finances,
membre de la Direction



Bilan

ACTIFS en francs	Note en annexe	31.12.2024	31.12.2023
Actifs circulants		31'581'127	24'251'647
Disponibilités à vue	1	28'663'608	20'165'401
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	2	226'247	340'945
Autres créances à court terme		2'239'611	3'272'586
envers des tiers		0	49'460
envers sociétés proches		563'502	2'050'367
envers des institutions publiques		1'660'108	1'123'051
autres créances à court terme		16'002	49'708
Stocks		40'834	53'726
Actifs de régularisation		410'827	418'989
envers des tiers		108'122	179'732
envers des sociétés proches		302'705	239'257
Actifs immobilisés		253'734'775	235'055'720
Immobilisations financières		350'001	350'001
Immobilisations corporelles		217'005'530	207'522'987
immobilisations		338'864'007	320'443'301
amortissements		-121'858'477	-112'920'314
Investissements en cours	3	36'379'243	27'182'732
TOTAL DE L'ACTIF		285'315'902	259'307'367
PASSIF			
Fonds étrangers		271'518'104	245'242'817
Dettes à court terme		15'327'080	8'309'745
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers		10'674'182	4'572'319
Dettes bancaires à court terme de tiers		1'917'385	1'917'385
Autres dettes		44'021	-9'601
envers des tiers		44'021	-9'601
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêts	4	94'140	94'140
Passifs de régularisation		2'597'352	1'735'502
envers des tiers		2'597'352	1'735'502
Dettes à long terme		40'038'242	41'955'629
Prêts bancaires à long terme	6	39'638'242	41'555'629
Autres avances financières à long terme		400'000	400'000
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	4	216'152'782	194'977'443
Fonds propres		13'797'798	14'064'550
Capital-actions		5'750'000	5'750'000
Réserve légale issue du bénéfice	7	51'710	51'710
Réserves pour pertes futures	7	9'327'874	8'501'688
Résultat au bilan		-1'331'786	-238'848
résultat reporté au 1.1		-1'065'034	-1'302'362
résultat de l'exercice		-266'752	1'063'514
TOTAL DU PASSIF		285'315'902	259'307'367

Compte de résultat

PRODUITS en francs	Note en annexe	2024	2023
Produits de transport		8'370'433	8'195'954
Voyageurs		8'365'412	8'190'887
Marchandises et poste		5'022	5'067
Indemnisation des pouvoirs publics	5	20'637'279	19'534'870
Autres produits d'exploitation		5'626'984	4'303'036
Prestations de service		898'663	678'449
Restauration		1'154'571	768'537
Loyers		3'573'749	2'856'050
PRODUITS D'EXPLOITATION		34'634'697	32'033'860
CHARGES			
Charges de personnel		1'001'669	682'520
Salaires		834'265	555'101
Charges sociales et autres charges		167'404	127'419
Autres charges		22'448'054	20'034'600
Charges matières, marchandises et services		13'320'479	12'643'207
Commissions d'encaissement		7'015	5'414
Prestations de service		12'950'966	12'393'011
Marchandises restaurants		362'499	244'782
Exploitation des installations		2'566'402	2'647'009
Entretien immobilier et installations		1'320'533	1'581'433
Location d'installations		163'861	136'527
Entretien et remplacement mobilier et matériel		56'908	47'442
Nettoyage et déblaiement		1'025'099	881'608
Exploitation des véhicules		2'698'750	1'696'731
Autres charges d'exploitation		3'862'423	3'047'652
Énergie (y.c. traction)		1'665'466	950'554
Assurances et indemnités versées		300'882	331'281
Droits, taxes et impôts indirects		754'822	691'974
Eau, autres matières et évacuation		53'799	81'421
Charges d'administration et informatique		486'274	517'236
Marketing		601'180	475'186
CHARGES D'EXPLOITATION		23'449'723	20'717'120
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts		11'184'974	11'316'739
Amortissements et non-activables		-10'912'506	-9'929'853
Amortissements		-10'296'257	-9'380'520
Non-activables		-616'249	-549'333
Charges et produits financiers		-560'067	-571'636
Charges financières		-723'851	-756'342
Produits financiers		163'784	184'706
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS		-287'598	815'250

PROFITS ET PERTES (charges en -, produits en +)	note en annexe	2024	2023
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS		-287'598	815'250
Charges et produits hors exploitation	8	0	0
Charges et produits exceptionnels ou uniques	8	-3'001	-64'250
Charges exceptionnelles ou uniques		-55	-64'260
Produits exceptionnels ou uniques		-2'946	10
Charges et produits hors période	8	23'892	312'565
Charges hors période		95'843	-29'243
Produits hors période		-71'951	341'808
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS		-266'707	1'063'566
Impôts sur bénéfice et capital	9	-45	-52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)		-266'752	1'063'514

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

(charges en -, recettes en +)	2024	2023
Résultat reporté	-1'065'049	-1'302'378
Résultat de l'exercice	-266'752	1'063'514
Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	-1'331'802	-238'863

Le conseil d'administration propose l'emploi suivant: (en + prélèvement, en - attribution)

	Minimum légal	Proposé	Proposé
Réserve légale issue du bénéfice (CO art 672)	0	0	0
Réserve p/pertes futures INFRA (LCdF art 67)	0	324'405	-176 955
Réserve p/pertes futures TRV (LTV art 36)	-166'894	-166'894	-649 231
Réserve p/pertes futures touristique (VD)	-127'573	-127'573	0
Report à nouveau		-1'301'864	-1'065'049

Tableau de financement

en francs	2024	2023
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation général	-266'752	1'063'514
Amortissements des immobilisations corporelles	10'296'257	9'689'848
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	10'029'505	10'753'363
Variation des créances d'exploitation à court terme	1'155'836	2'209'725
Variation des dettes d'exploitation à court terme	7'017'335	981'752
Variation des stocks	12'892	-16'477
Variation du besoin en fonds de roulement	8'186'063	3'175'000
Flux de fonds provenant de l'exploitation	18'215'568	13'928'362
Opérations d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	-28'975'312	-19'973'396
Flux de fonds relatifs aux investissements nets	-28'975'312	-19'973'396
Opérations de financement		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	21'175'339	9'470'199
Variation des prêts bancaires à long terme	-1'917'387	-1'917'387
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	19'257'952	7'552'812
Variation des disponibilités	8'498'208	1'507'778
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente	20'165'401	18'657'622
Disponibilités au 31 décembre	28'663'608	20'165'401

Annexe aux comptes

RAISON SOCIALE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.735.581 avec la raison sociale «Transports Montreux-Vevy-Riviera SA». Son siège social est à Montreux.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les comptes sont établis pour une durée d'une année. La clôture a lieu au 31 décembre.

Les principes comptables suivants sont appliqués:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

MVR ne dispose pas de stock de matériel ferroviaire. Celui-ci est détenu par la société MOB qui assure l'entretien de la flotte. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique. Les stocks de denrées pour la restauration sont valorisés sur la base de leur valeur d'acquisition la plus récente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

- Terrains -
- Bâtiments 2.0%
- Installations de 2.5% à 10%
- Véhicules ferroviaires de 3% à 5%
- Véhicules routiers de 8% à 20%
- Ameublement de locaux de 5% à 10%
- Équipements informatiques de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Engagements de prévoyance

Dès décembre 2022, l'activité de Catering est à nouveau active et assure le mandat du service à bord du GoldenPass Express.

Le personnel est affilié à la caisse de pension PROFELIA. Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2024 à 106.8% (104.04% au 31 décembre 2023).

L'exploitation des activités ferroviaires de MVR est assurée par du personnel de la société MOB. MVR n'a donc pas d'engagement de prévoyance pour ces collaborateurs. L'exploitation des activités de restauration des Rochers-de-Naye et des Pléaïdes est confiée à un tiers.

Société proche

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) est considérée comme société proche. Cette dernière assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevy-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT en francs		2024	2023
---	--	------	------

1 Disponibilités à vue au 31.12		28'663'608	20'165'401
comptes courants		15'206'269	14'120'973
comptes courants fonds affectés investissements FIF		13'457'339	6'044'427
2 Créances au bilan		226'247	340'945
Créances résultant de ventes et prestations		252'947	367'645
Correction pour risque de pertes		-26'700	-26'700
3 Contributions à fonds perdus liées à des actifs obtenues durant l'année		0	0
4 Contributions d'investissement des pouvoirs publics		216'246'922	195'071'583
Dettes envers la Confédération		114'810'809	99'609'178
- prêt en remboursement (secteur Voyageurs TRV) ¹⁾		199'458	215'208
- prêts FIF conditionnellement remboursables		103'866'815	88'649'434
- prêts PRODES conditionnellement remboursables		10'744'536	10'744'536
Dettes envers le Canton de Vaud		101'436'113	95'462'406
- prêts en remboursement (secteur Voyageurs) ¹⁾		702'117	780'507
- prêts conditionnellement remboursables		100'733'996	94'681'899
¹⁾ dont part due à court terme		94'140	94'140
- envers la Confédération (secteur Voyageurs TRV)		15'750	15'750
- envers le canton de Vaud (secteur Voyageurs)		78'390	78'390
5 Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat		20'550'624	19'534'870
De la Confédération ²⁾		12'303'838	11'609'511
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		3'791'050	3'996'821
- pour l'exploitation de l'infrastructure		3'071'611	3'350'110
- pour l'amortissement de l'infrastructure		5'441'177	4'262'580
Du canton de Vaud ³⁾		8'239'873	7'925'358
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		5'029'424	5'305'697
- pour l'exploitation de l'infrastructure		1'183'574	1'283'142
- pour l'amortissement de l'infrastructure		2'026'875	1'336'519
Des communes pour l'exploitation du transport de voyageurs (LTV art. 28.4) ⁴⁾		6'913	5'655
²⁾ dont indemnités à recevoir de la Confédération		-622'966	138'059
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements Infrastructure		-622'966	138'059
³⁾ dont indemnités à recevoir du canton de Vaud		-43'979	67'374
- dettes à court terme pour indemnités Infrastructure		0	99'142
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements Infrastructure		-43'979	-31'768
⁴⁾ dont indemnités à recevoir des communes		6'913	0
6 Solde des prêts bancaires et privés obtenus avec garanties des pouvoirs publics		39'908'367	41'737'933
Garanties de la Confédération		39'908'367	41'737'933
7 Mouvements des réserves			
Réserve générale	01.01	51'710	51'710
- Attribution/prélèvement 2023 décidée par l'assemblée générale 2024		0	0
	31.12	51'710	51'710
Réserve pour pertes futures infrastructure (LCdF Art.67)	01.01	264'539	164'449
- Attribution 2023 décidé par l'assemblée générale 2024		176'955	100'090
	31.12	441'494	264'539
Réserve pour pertes futures VD touristique	01.01	541'357	541'357
- Attribution/prélèvement 2023 décidé par l'assemblée générale 2024		0	0
	31.12	541'357	541'357
Réserve pour pertes futures TRV (LTV Art.36)	01.01	7'695'792	6'410'982
- Attribution 2023 décidé par l'assemblée générale 2024		649'231	1'284'811
	31.12	8'345'023	7'695'792

	2024	2023
8 Résultat extraordinaire, unique ou hors période		
<i>Les charges sont présentées en négatif</i>		
Résultat hors exploitation	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	-3'001	-64'250
Charges exceptionnelles ou uniques	-55	-64'260
Charges exceptionnelles: amort. et corr. except. de valeurs	0	-12'945
Charges exceptionnelles: ventes actifs immobilisés	0	-9'678
Charges exceptionnelles: pertes sur débiteurs	0	-26'700
Autres charges exceptionnelles ou uniques	-55	-14'936
Produits exceptionnels ou uniques	-2'946	10
Produits exceptionnels: subventions obtenues	-86'655	0
Autres produits exceptionnels ou uniques ¹⁾	83'709	10
¹⁾ dont ajustement recettes courtage publicitaire 2020-2022	83'709	0
Résultat hors période	23'892	312'565
Charges hors période	95'843	-29'243
Charges hors période: Mobilis	95'943	-29'243
Autres charges hors période	-100	0
Produits hors période	-71'951	341'808
Produits hors période: dommages-intérêts, assurances	0	326'707
Produits hors période: Mobilis	-73'986	15'018
Autres produits hors période	2'035	83
9 Impôts sur bénéfice et capital	-45	-52
La société est exonérée de l'impôt sur le capital et le bénéfice conformément à l'art. 90 al.2 de la loi sur les impôts (L).		
10 Actions propres détenues au 31 décembre	Nombre	Nombre
Etat au 1.1	20'838	20'838
Achats	0	0
Ventes	0	0
Etat au 31.12	20'838	20'838
Le capital est composé de 575'000 actions d'une valeur nominale de CHF 10.-. Les actions acquises le sont généralement à titre gratuit ou à une valeur symbolique. Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.		
ENGAGEMENTS	2024	2023
11 Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements	253'384'774	234'705'719
Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué.		
12 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	2024	2023
13 Honoraires versés à l'organe de révision	39'000	40'826

14 Valeurs d'assurances	281'235'328	279'372'202
Bâtiments	41'903'016	40'128'635
Matériel roulant	79'537'000	79'587'000
Choses et installations	54'795'312	54'656'567
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

15 Actionnaires détenant plus de 5% du capital-actions	2024	2023
- Cie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	19,9%	19,9%
- Canton de Vaud	19,7%	19,7%
- Confédération Suisse	17,1%	17,1%
- Commune de Vevey	8,2%	8,2%
- Commune de Montreux	5,2%	5,2%
Actions au porteurs non enregistrées (anciennes actions au porteur)	12,6%	12,6%

16 Indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2021-2024, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office fédéral des transports (OFT, CH), respectivement le canton de Vaud (VD).

recettes en +	Indemnités selon convention	Report selon lettre OFT fonds perçus en 2024 (24.01.25)	Reclassements indemn. - prêts instructions OFT	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
CH indemnités d'exploitation	3'088'441	-16'830	-	-	-	3'071'611
tronçon Montreux-Naye	1'370'650					1'370'650
tronçon Vevey-Pléiades	1'717'791					1'717'791
avenant indemnité 2020-2022		-16'830				-16'830
VD indemnités d'exploitation	1'190'000	-6'426	-	-	-	1'183'574
tronçon Montreux-Naye	1'068'144					1'068'144
tronçon Vevey-Pléiades	121'856	-6'426				121'856
avenant indemnité 2020-2022						-6'426
CH indemnités d'amortissement	5'545'549	-	678'662	-140'903	-642'131	5'441'177
tronçon Montreux-Naye	1'710'247		671'984	-93'582	-7'062	2'281'587
tronçon Vevey-Pléiades	3'835'302		6'678	-47'321	-635'069	3'159'590
VD indemnités d'amortissement	1'455'000	-	592'164	30'871	-51'160	2'026'875
tronçon Montreux-Naye	1'129'371		692'828	-12'616	-9'620	1'799'964
tronçon Vevey-Pléiades	325'629		-100'664	43'487	-41'540	226'911
TVA sur indemnités d'exploitation	-154'024	791	-	-	-	-153'233
tronçon Montreux-Naye	-87'797					-87'797
tronçon Vevey-Pléiades	-66'227					-66'227
avenant indemnité 2020-2022 (Correction TVA)		791				791
TVA sur indemnités d'amortissement	-252'020	-	-45'750	3'741	26'345	-267'683
tronçon Montreux-Naye	-102'226		-49'133	3'611	634	-147'115
tronçon Vevey-Pléiades	-149'794		3'383	130	25'711	-120'569
Prêts conditionnellement remboursables	22'595'723	-55'418	-1'270'826	-	-	21'269'479
CH prêts conditionnellement remboursables	19'776'289	-3'880'245	-678'662			15'217'382
VD prêts conditionnellement remboursables	2'819'434	3'824'827	-592'164			6'052'097
Total des indemnités et prêts (CH + VD)	33'468'669	-77'884	-45'750	-106'290	-666'946	32'571'800
Contrib. d'invest. CH (ind. amort. + prêts)	25'321'838	-3'880'245		-140'903	-642'131	20'658'559
Contribution d'investissement (CH)			21'441'593			
Contrib. d'invest. VD (ind. amort + prêts)	4'274'434	3'824'827		30'871	-51'160	8'078'972
Contribution d'investissement (VD)			8'099'261			

**Répartition de la contribution d'investissement 2024 selon structure WDI
0212 – MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera SA**

Répartition de la contribution d'investissement	CH (réel) 2024	VD (réel) 2024	CH + VD 2024
1) Contribution d'investissement totale du plan de versement (effective)	21'441'593	8'099'261	29'540'854
2) Contribution de tiers à des amortissements / CINA (-)			
3) Produit de liquidation (-)			
4) Amortissements (+)	4'823'797	1'913'002	6'736'799
5) Coûts d'investissement non-activables (CINA) (+)	422'500	41'070	463'570
6) Réduction de la déduction de l'impôt préalable sur indemnités d'amortissement (+)	194'880	72'803	267'683
7) Indemnités d'amortissement	5'441'177	2'026'875	7'468'052
8) Régularisation de l'indemnité d'amortissement	-783'034	-20'289	-803'322
9) Prêts FIF comptabilisés	15'217'382	6'052'097	21'269'479

Fonds perçus 2024 et état des prêts au 31.12.2024 - Courriers de la Confédération du 24.01.2025 et du canton de Vaud du 03.02.2025

	CH 2024	VD 2024	CH + VD 2024
Indemnités d'exploitation	3'071'611	1'183'574	4'255'185
Contribution d'investissement (maintien de la qualité des infrastructures)	21'441'593	8'099'261	29'540'854
L'état des prêts au 31 décembre 2024 est de :			
Total prêt remboursable OFT	199'458	702'117	901'575
Total prêt cond. remboursable FIF – Maintien de la qualité des infrastructures	103'866'815	100'733'996	204'600'811
Total prêt cond. remboursable FIF – PRODES 2035	10'744'537		10'744'537

17 Audit spécial des subventions

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

18 Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

Autres informations

Bilan 2024 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
ACTIF			
Actifs circulants	14'096'670	17'284'295	200'162
Disponibilités à vue	13'593'719	14'945'733	124'157
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	175'437	25'458	25'352
Autres créances à court terme	-85'524	2'302'663	22'472
envers des tiers	0	0	0
envers des sociétés proches	95'613	467'399	490
inter-secteurs MVR (interne)	-282'195	270'354	11'841
envers des institutions publiques	85'057	1'564'910	10'141
autres créances à court terme	16'002	0	0
Stocks	23'440	558	16'835
Actifs de régularisation	389'598	9'883	11'346
Actifs immobilisés	62'986'628	189'679'967	1'068'180
Immobilisations financières	150'000	0	200'001
Immobilisations corporelles	60'699'657	155'461'893	843'981
immobilisations	117'410'087	219'510'850	1'943'070
amortissements	-56'710'431	-64'048'957	-1'099'089
Investissements en cours	2'136'971	34'218'074	24'198
objets en cours d'investissements	2'136'971	34'218'074	24'198
subventions à fonds perdus pour en cours	0	0	0
Total de l'actif	77'083'298	206'964'262	1'268'342
PASSIF			
Fonds étrangers	68'834'559	202'475'116	208'428
Dettes à court terme	4'226'500	11'081'151	19'428
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers	506'073	10'161'782	6'327
Dettes bancaires à court terme de tiers	1'911'385	0	6'000
Autres dettes	44'021	0	0
Dettes court terme pouvoirs publics sans intérêts	94'140	0	0
Passifs de régularisation	1'670'882	919'369	7'101
Dettes à long terme	39'849'242	0	189'000
Prêts bancaires à long terme	39'449'242	0	189'000
Autres avances financières à long terme	400'000	0	0
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	24'758'817	191'393'965	0
Prêts pouvoirs publics remboursables	807'435	0	0
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables	23'951'382	191'393'965	0
CH prêts cond. remboursables Confédération	-4	114'611'355	0
Prêts cond. remboursables Confédération FIF (1981-2016)	-4	39'952'706	0
Prêts cond. remboursables Confédération FIF (dès 2017)	0	63'914'113	0
Prêts cond. remboursables Confédération PRODES	0	10'744'536	0
VD prêts cond. remboursables canton de Vaud	23'951'386	76'782'610	0
Fonds propres	8'248'739	4'489'145	1'059'914
Capital-actions	648'419	4'372'056	729'526
Réserve légale issue du bénéfice	30'750	0	20'960
Réserves pour pertes futures	8'886'380	441'494	0
Résultat au bilan	-1'316'810	-324'405	309'428
résultat reporté au 1.1	-1'324'863	0	259'829
résultat de l'exercice	8'053	-324'405	49'599
Total du passif	77'083'298	206'964'262	1'268'342

Compte de résultat 2024 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
PRODUITS			
Produits de transport	8'370'433	0	0
Indemnisation des pouvoirs publics	8'890'786	11'746'493	0
Indemnisation CH	3'817'499	3'088'441	0
Indemnisation VD	4'304'840	1'190'000	0
Indemnisation VD touristique	761'534	0	0
Indemnité d'amortissement CH	0	5'441'177	0
Indemnité d'amortissement VD	0	2'026'875	0
Indemnité d'exploitation communes (LTV art 28.4)	6'913	0	0
Autres produits d'exploitation	4'850'069	654'173	122'742
Prestations de service	517'177	381'483	4
Restauration et hébergement	1'154'571	0	0
Loyers	3'178'321	272'690	122'738
PRODUITS D'EXPLOITATION	22'111'289	12'400'666	122'742
CHARGES			
Charges de personnel	1'001'669	0	0
Autres charges	14'644'390	7'675'073	128'591
Charges matières, marchandises et services	9'765'331	3'519'566	35'582
Exploitation des installations	704'499	1'796'804	65'099
Exploitation des véhicules	2'460'749	238'001	0
Autres charges d'exploitation	1'713'811	2'120'702	27'910
CHARGES D'EXPLOITATION	15'646'059	7'675'073	128'591
Prestations internes	2'196'407	-2'122'550	-73'857
Accès au réseau	2'161'037	-2'161'037	0
Autres prestations internes	35'370	38'487	-73'857
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts	4'268'822	6'848'144	68'008
Amortissements et non-activables	-3'675'592	-7'200'369	-36'545
Amortissements	-3'523'060	-6'736'799	-36'398
Non-activables	-152'532	-463'570	-147
Charges et produits financiers	-607'089	28'887	18'135
Résultat ordinaire avant impôts	-13'859	-323'338	49'599
Résultat hors exploitation	0	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	0	-3'001	0
Résultat de la vente d'actifs (TRV + Infra)	0	0	0
Résultat de la vente d'actifs (touristique)	0	0	0
Résultat de la vente d'actifs (non-indemnisé)	0	0	0
Résultat hors période	21'957	1'935	0
Impôts sur bénéfice et capital	-45	0	0
Résultat de l'exercice (+ = bénéfice)	8'053	-324 405	49'599
	Transport de voyageurs	Infrastructure	Immobilier
Résultats par secteur (selon OCEC art. 2)			
Lignes du transport régional voyageurs (TRV) ¹⁾	250'341	0	0
Tronçons d'infrastructures ferroviaires ¹⁾	0	-324'405	0
Offre de transport touristique ²⁾	191'359	0	0
Activités annexes et non-indemnisées	-433'647	0	49'599
	8'053	-324'405	49'599

¹⁾ Secteurs d'activités au bénéfice d'indemnités fédérales et cantonales. L'utilisation des résultats est réglementée par la loi sur le transport de voyageurs (LTV art 36) et par la loi sur les chemins de fer (LCdF art 67).

²⁾ Secteurs d'activités touristiques au bénéfice d'indemnités cantonales vaudoises. Il s'agit des lignes Haut-de-Caux - Rochers-de-Naye, Lally - Pléiades et du funiculaire Les Avants - Sonloup. L'utilisation des résultats est réglementée.

Tableau des immobilisations par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.23	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.24	Amortissements 31.12.2023	Amortissements dans la période	Cession Amortissements dans la période	Amortissements 31.12.2024	Valeur comptable 31.12.23	Valeur comptable 31.12.24
SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES											
000	0. Bâtiments et terrains	7 626 291	-	-	7 626 291	-	-	-	-4 707 847	3 357 271	2 918 444
100	1. Ouvrages d'art	2 079 710	-	-	2 079 710	-	-	-	-230 531	1 886 444	1 849 179
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	81 000	-	-	81 000	-	-	-	-5 974	76 241	75 926
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	61 000	-	-	61 000	-	-	-	-17 551	44 364	43 449
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	1 937 710	-	-	1 937 710	-	-	-	-207 006	1 765 839	1 730 704
200	2. Voie ferrée	16 227 942	-	-	16 227 942	-	-	-	-5 719 198	10 982 866	10 508 744
300	3. Installations courant traction / machineries funi	4 014 690	-	-	4 014 690	-	-	-	-2 459 063	1 628 948	1 555 628
500	5. Installations télécom et basse tension	1 599 482	-	-	1 599 482	-	-	-	-1 149 239	519 563	450 243
600	6. Installations d'accueil	4 503 926	98 000	-	4 601 926	-	-	-	-3 358 687	1 248 718	1 243 240
700	7. Véhicules	77 146 971	-	-	77 146 971	-	-	-	-35 165 171	44 048 296	41 961 800
800	8. Moyens d'exploitation	4 113 075	-	-	4 113 075	-	-	-	-3 900 696	451 610	212 379
	sous-total	117 312 087	98 000	-	117 410 087	-	-	-	-56 710 431	64 124 717	60 699 657
SECTEUR INFRASTRUCTURE (Naye et Pliades)											
000	0. Bâtiments et terrains	10 846 253	13 000	-	10 859 253	-	-	-	-3 730 898	7 317 743	7 128 355
100	1. Ouvrages d'art	46 052 755	9 252 000	-	55 304 755	-	-	-	-10 533 171	36 006 829	44 771 593
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	7 008 602	9 252 000	-	16 260 602	-	-	-	-2 214 834	4 928 379	14 045 768
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	7 755 781	-	-	7 755 781	-	-	-	-2 190 197	5 693 153	5 565 584
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	31 288 372	-	-	31 288 372	-	-	-	-6 128 140	25 785 298	25 160 232
200	2. Voie ferrée	67 742 714	7 060 000	-1 358 094	73 444 620	-	-	1 358 094	-19 149 385	49 566 791	54 295 235
300	3. Installations courant traction	22 332 412	2 224 000	-	24 556 412	-	-	-	-7 259 066	16 306 778	17 297 346
400	4. Installations de sécurité	20 598 570	595 000	-	21 193 570	-	-	-	-11 557 781	9 635 375	9 635 789
500	5. Installations télécom et basse tension	7 846 939	329 000	-	8 175 939	-	-	-	-4 631 317	3 597 835	3 544 623
600	6. Installations d'accueil	12 416 549	-	-	12 416 549	-	-	-	-1 863 869	10 748 710	10 552 680
700	7. Véhicules	12 651 964	147 800	-	12 799 764	-	-	-	-4 621 189	8 634 289	8 178 575
800	8. Moyens d'exploitation	711 988	48 000	-	759 988	-	-	-	-702 281	112 542	57 707
	sous-total	201 200 144	19 668 800	-1 358 094	219 510 850	-	-	1 358 094	-64 048 957	142 929 892	155 461 893
SECTEUR IMMOBILIER											
000	0. Bâtiments et terrains	1 931 070	12 000	-	1 943 070	-	-	-	-1 099 089	868 379	843 981
	sous-total	1 931 070	12 000	-	1 943 070	-	-	-	-1 099 089	868 379	843 981
TOTAL		320 443 301	19 778 800	-1 358 094	338 864 007	-	-	1 358 094	-121 856 477	207 522 987	217 005 630

Compte des investissements par secteur (art. 3 al. 2 OCEC)

N° RTE	classes d'investissements	TOTAL Investissements de l'année			Comptabilisé des immobilisations (activation)	Immobilisations en cours, état au 31.12
		A	B	C		
		Immobilisations en cours, état au 01.01	Factures de tiers	Prestations propres (MOB)	reclassements	Compte de résultats (charge)
		G1	G2	F	E	G2
SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES						
000	0. Bâtiments et terrains	-	80 664	5 619	-	86 283
100	1. Ouvrages d'art	23 472	2 312	439	-26 224	0
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts, viaducs, ponceaux	-	-	-	-	-
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	23 472	2 312	439	-26 224	0
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	-	-	-	-	-
200	2. Voie ferrée	25 319	-	488	-25 807	-0
300	3. Installations courant traction / machineries funi	-	-	-	-	-
500	5. Installations télécom et basse tension	-	-	-	-	-
600	6. Installations d'accueil	487	97 482	286	-265	-98 000
700	7. Véhicules	350 598	380 660	143 071	-30 236	844 093
800	8. Moyens d'exploitation	78 679	5 233	5 259	-	89 171
900	9. Etudes et projets	1 086 528	28 775	72 122	-70 000	1 117 424
	sous-total	1 565 084	595 136	227 284	-162 532	2 136 971
SECTEUR INFRASTRUCTURE (Naye et Pléiades)						
000	0. Bâtiments et terrains	514 910	68 420	66 022	-157 720	476 074
100	1. Ouvrages d'art	6 669 699	7 690 057	1 175 856	-401 200	9 259 605
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts, viaducs, ponceaux	5 456 334	5 189 180	574 930	-401 200	4 944 436
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	1 213 365	2 255 310	512 643	-	3 333 851
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	-	-	-	-	3 981 318
200	2. Voie	2 590 347	5 312 181	836 636	81 832	1 732 855
300	3. Installations courant traction	786 027	1 630 136	699 360	-	867 438
400	4. Installations de sécurité	3 077 646	360 597	115 902	-12 171	2 946 973
500	5. Installations télécom et basse tension	168 653	120 805	89 035	-1 193	48 299
600	6. Installations d'accueil	158 941	811	9 626	-12 625	215 898
700	7. Véhicules	118 284	7 829 574	19 744	-998	7 818 804
800	8. Moyens d'exploitation	-	50 819	1 295	-600	3 513
900	9. Etudes et projets	11 546 794	1 769 014	893 255	-3 360 449	10 848 614
	sous-total	25 611 301	24 832 413	3 906 730	-463 570	34 218 074
SECTEUR IMMOBILIER						
000	0. Bâtiments et terrains	6 346	24 298	5 700	-147	24 198
900	9. Etudes et projets	-	-	-	-	-
	sous-total	6 346	24 298	5 700	-147	24 198
TOTAL		27 182 732	25 451 647	4 139 713	-616 249	36 375 243

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 25) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Forvis Mazars SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 21 mai 2025

Impressum

Rédaction **B. Maillard** et **MOB**, Graphisme **Actalis SA**
Crédits photographiques **Bruno Maillard, Agence Lyketil**

2024